

Réunion du bureau du 17/04/09



Agenda:

La prochaine réunion du Conseil d'administration se tiendra à Paris vers la 3ème semaine du mois de juin.

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers collègues,

Nous avons réuni le nouveau bureau de l'association le 17 avril à La Possession. Comme vous avez pu le constater, la réunion du Conseil d'administration a été reporté à juin pour tenir compte de la situation dans plusieurs de nos territoires ces derniers mois.

Suite aux manifestations en Outre Mer, le Président de la République a souhaité consulter l'Outre Mer à travers des états généraux. Nous avons été très réactifs puisque dès le 23 mars, notre site et son forum étaient opérationnels. Notre souci a été de permettre à tous ceux qui le souhaitent de s'exprimer, d'une part, et de tenir chacun d'entre vous informé des débats en cours d'autre part. Notre site bénéficie d'une reconnaissance officielle dans le cadre des états généraux de l'hexagone.

La tenue de notre congrès 2009 en Martinique a été confirmée. Nous espérons que les élus d'Outre Mer seront nombreux à ce grand rendez-vous qui est un moyen d'exprimer notre solidarité à l'économie locale.

Notre association fêtera dix huit années au service des collectivités d'Outre Mer et de ses élus cette année.

Que de chemin parcouru!

A très bientôt donc.

Le Président de l'ACCD'OM

Roland ROBERT

Maire de La Possession

Président de l'Association des

Maires de La Réunion

Le site des états généraux de l'ACCD'OM

www.etatsgenerauxoutremer.net

L'ACCD'OM partenaire officiel des états généraux dans l'hexagone par la signature d'une convention avec le Délégué interministériel à l'égalité des chances des français d'Outre Mer, **Patrick KARAM**.

17 avril 2009:

Ordre du jour du Bureau:

Rapport du Délégué Général et perspectives 2009
Situation sociale et Etats généraux de l'Outre-Mer
Projet de Budget 2009
Formation des élus
Congrès 2009
Date du Conseil d'administration
Questions diverses



L'association diffuse chaque jour, du lundi au samedi, une revue de presse de l'Outre-mer. Sous forme de lien en direction de tous les articles concernant l'Outre-mer sur Internet (journaux locaux, nationaux, newsletters...) Environ 2.000 élus, fonctionnaires des collectivités, des Ministères ou européens apprécient chaque jour cette revue qui permet d'être informé de la situation politique, économique et de tout ce qui touche au développement durable de l'Outre-mer. Inscription gratuite par mail à :

contact@france-accdom.org

Forum interrégional à l'Hôtel de Région le 18 avril 2009

Le prochain congrès se tiendra du 09 au 14 novembre 2009 en Martinique, la semaine précédant le congrès de l'AMF.

Les préinscriptions sont lancées.

LE BUREAU: **Président :**
Roland ROBERT

Vice Présidents:

Mayotte: Hanima IBRAHIMA
Polynésie: Débora KIMITETE
Guadeloupe: Philippe SARABUS
Martinique: Alfred MONTHIEUX
Guyane: Sophie CHARLES
Nouvelle Calédonie: Ghislaine ARLIE
Trésorière: Line Rose BAILLIF
Secrétaire Générale: Ramlati ALI
Membres: Yolande PAUSE

TOUT SAVOIR SUR L'ACCDOM
rendez-vous sur notre site internet
<http://www.france-accdom.org>

Réunion du bureau du 17/04/09

Les membres du bureau ont examiné les différents points de l'ordre du jour et validé un certain nombre de propositions:

Dans le cadre du partenariat avec l'AMEDOM, l'ACCD'OM s'associera aux actions sur la drépanocytose d'une part et à l'accueil d'une représentante de la Conférence des Maires noirs des Etats Unis d'autre part.

De même pour le partenariat au profit des communes de Madagascar par le biais de « l'association des femmes maires ».

Le projet Tourisme durable Outre Mer a été confirmé et sera intégré dans le projet de convention avec le SEOM.

L'étude sur les liaisons aériennes et les OSP sera également intégrée à ce projet de convention.

Lors de notre congrès 2008, nous avons évoqué la possibilité de mettre en place un appui aux petites collectivités sous forme de convention de partenariat. Le principe étant d'utiliser des compétences internes à nos collectivités ou externes sous forme de mission de courte durée, l'ACCD'OM prenant en charge les frais de déplacement et

la structure aidée prenant en charge l'hébergement. Au titre des compétences externes, Mme Yolande MARGRET et M. François ZARAGOZA sont « accrédités » pour ce type de coopération. **Aux petites communes de se manifester auprès de l'association.**

Les propositions d'actions de formation au profit des élus des différents territoires ont été validées. Un courrier vous sera adressé prochainement mais d'ores et déjà les collectivités intéressées pour une formation au profit de leurs élus peuvent prendre contact avec **Béatrix COMPERE au 01 48 00 00 07.**

L'association s'est positionné pour permettre l'expression de tous à l'occasion des états généraux. Dès le 23 mars, notre site et son forum était opérationnel. Un animateur, basé à Paris, a été recruté sur ce dossier. Un courrier a été adressé à toutes les collectivités pour la désignation de correspondants. Une synthèse est réalisée régulièrement à partir des contributions et des articles de presse sur le sujet.

Outre le partenariat officiel avec le Délégué interministériel, Patrick KARAM, nous souhaitons synthétiser l'ensemble des contributions et débats et veiller à un rendu le plus fidèle possible de ceux-ci.

Par ailleurs, le bureau a validé les propositions issues pour l'essentiel de nos réflexions antérieures et qui seront donc défendues par tous les élus de l'ACCD'OM:

- Mise en place d'une dotation de rattrapage pour les collectivités d'Outre Mer afin de compenser les retards accumulés depuis des dizaines d'années.
- Mise en œuvre et financement d'agendas 21 dans toutes les communes d'Outre Mer.
- Mise en œuvre d'un programme Tourisme durable.

Mise en place d'une instance de représentation de l'Outre Mer au niveau National, l'APCDOM (Assemblée Permanente des Collectivités d'Outre Mer).

Mise en place d'un fonds pour la formation des élus de Mayotte.

Mettre en place une dotation de continuité territoriale pour les marchandises et les personnes.

Positionnement de l'ACCD'OM pour le suivi des Etats généraux et l'approfondissement de certaines propositions.

ELECTIONS EUROPEENNES

FORUM INTERREGIONAL OUTRE MER

Le 18 avril, l'AFCCRE (l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe) et l'ACCD'OM ont organisé un forum interrégional à la Réunion, avec le soutien du parlement européen.

L'objectif principal de ce forum était de permettre aux élus et acteurs locaux d'échanger avec des parlementaires de leur circonscription et, en filigrane, de sensibiliser l'opinion publique à l'enjeu de ces élections européennes.

Sous la présidence de Roland Robert, un peu plus d'une soixantaine d'élus ont débattu jusqu'en début d'après-midi à l'Hôtel de Région. La place de l'Outre-mer en Europe était bien évidemment au cœur des débats et les différents intervenants ont également insisté sur le manque de prise en compte par l'Union européenne des spécificités des territoires ultramarins.

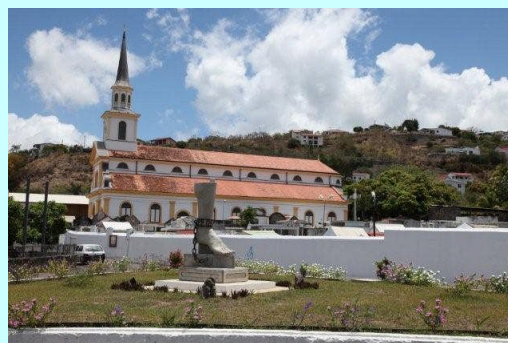
En conclusion Roland Robert a rappelé les grands enjeux et défis des prochaines années pour les départements et terri-

toires d'Outre mer en Europe, qu'il a qualifié de « défis humains, défis économiques et défis environnementaux ».

Une première partie a permis de débattre sur le thème : « **Le Parlement Européen, La Voix De La Démocratie Européenne** » et, dans une deuxième partie, avec des élus de tous les territoires (Guyane, Mayotte, Polynésie Française...), sur « **Quel avenir européen pour les territoires ultramarins ?** »

Vous pourrez trouver un compte-rendu sur le site

de l'AFCCRE <http://www.afccre.org>



La Martinique, lieu du prochain congrès